



2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset



3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

GROUPE TERA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

GROUPE TERA

Société anonyme
RCS : Grenoble 789 680 485

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE TERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.5 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe 2.5.1.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés indique les principes de comptabilisation et d'évaluation des écarts d'acquisition. Nous avons vérifié la conformité de la méthode retenue par la société avec le règlement ANC n°2020-01, et apprécié le respect des critères de comptabilisation ainsi que les modalités d'évaluation de ces écarts d'acquisition.

La note 2.7 « Evénements marquants de l'exercice » de l'annexe expose les changements de périmètres de consolidation et les impacts sur les états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués, nous avons examiné la détermination du changement de périmètre et la plus-value de cession qui en résulte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie

significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Seyssinet Pariset, le 11 juin 2026

AUDITIAL

Grenoble, le 11 juin 2026

DocuSigned by:

 9E121A49E74144D...

Bertrand CELSE

Associé

Signé par :

 5B9FF45755DE452...

Pierre ROCHEDY

Associé

Bilan annuel consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 360	4 104
Ecart d'acquisition	675	2 145
Immobilisations corporelles	537	2 480
Immobilisations financières	469	543
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	4 367	7 127
Stocks et en-cours	608	1 009
Créances clients et comptes rattachés	1 642	2 997
Autres créances et comptes de régularisation	3 658	2 295
Trésorerie	17 866	1 467
Actif Circulant	23 774	7 768
TOTAL ACTIF	28 141	14 895

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	1 007	881
Primes d'émission, de fusion, d'apport	882	1 650
Réserves	-204	-1 146
Ecart de conversion		2
Résultat groupe	16 673	-707
ecart_change CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		
Réserves et résultat consolidé	16 468	-1 848
Autres	854	553
Capitaux propres - Part du groupe	19 211	1 236
Intérêts minoritaires	-246	-1
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	118	475
Emprunts et dettes financières par nature	5 069	8 047
Fournisseurs et comptes rattachés	1 954	2 289
Autres dettes et comptes de régularisation	2 034	2 849
Dettes	9 057	13 185
TOTAL PASSIF	28 140	14 895

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	11 122	12 882
Total Autres produits d'exploitation	1 312	1 010
Reprises amortissements exploitation		
Reprises provisions exploitation	186	130
Compte de liaison exploitation	0	0
Produits d'Exploitation	1 498	1 140
Achats et variation de stocks	1 925	1 483
Autres achats et charges externes	4 619	4 674
Impôts et taxes	232	327
Charges de personnel	5 408	6 526
Dotations aux amortissements exploitation	1 181	1 223
Dotations aux provisions exploitation	733	198
Autres charges d'exploitation	128	41
Charges d'Exploitation	14 226	14 472
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 606	-450
Dotations et reprises aux amortissements des écarts d'acq.	17	693
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 589	-1 143
Produits Financiers	23 746	57
Charges Financières	5 968	507
Résultat Financier	17 778	-450
Résultat courant avant impôt	16 189	-1 593
Résultat exceptionnel	73	-7
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés	-92	-650
Impôts différés	-62	169
Résultat Net des Entreprises Intégrées	16 416	-1 119
Quote-part résultats des mises en équivalence		
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	16 416	-1 119
Résultat Net part du groupe	16 672	-707
Résultat hors groupe	-255	-412
Nombre d'actions	4 471 023	3 474 437
Résultat par action en euro	3,67	-0,31
Résultat dilué par action	3,67	-0,31

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDEE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investissement	Réserves de conversion	Avances Conditionnées	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde Trimestre 4 2024	881	1 650	-1 119	-740	278	2	280	1 232
Décalage ouverture clôture				-6		0		-6
Mouvements de périmètre	0	0		154	0	-2		152
Mouvements sur le capital	126	881			0	0		1 007
Résultat Net part du groupe			16 418					16 418
Dividendes (-)				39		0		39
Dividendes versés par ME								0
Subventions d'investissement	0	0		0	522	0		522
Provisions réglementées						0		0
Stock option						0		0
Variations en KP	0	-1 650		343	0	0		-1 307
Ecart de conversion	0	0		0	0	0		0
Autres mouvements							-210	0
Solde Trimestre 2 2025	1 007	881	16 418	-210	800	0	70	18 967

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	16 418	-1 119
Reprises des Amortissements et provisions	-144	-81
Dotations aux Amortissements et provisions	1 248	2 074
Plus et moins values de cession	-18 344	-36
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	-62	169
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-884	1 007
Variation des frais financiers	0	0
Variation nette exploitation	-3 060	1 259
Variation nette hors exploitation	0	0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-3 060	1 259
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-3 944	2 266
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	21 189	1 030
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	-855	-1 486
Effet change sur trésorerie et capital	0	-1
VARIATION DE TRESORERIE CASH	16 390	1 809
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 395	3 212
TRESORERIE A LA CLOTURE	17 782	1 403
VARIATION DE TRESORERIE CASH	16 387	-1 809

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du Groupe TERA portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales TERA ENVIRONNEMENT, TERA SENSOR, TOXILABO, TERA AMERIQUE DU NORD, TERA ANALYTICS, VIREXPR et TERA TRONICS (l'ensemble constituant le « Groupe »).

GROUPE TERA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 789 680 485. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle – 38920 Crolles.

TERA ENVIRONNEMENT est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 438 590 390. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle - 38920 Crolles.

TERA SENSOR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 525 365 821. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle - 38920 Crolles.

TOXILABO est une société d'exercice libéral par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 434 005 658. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : rue Pierre Adolphe Bobierre – 44300 Nantes.

TERA AMERIQUE DU NORD Inc. est une société canadienne. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 2202 rue King O, Sherbrooke, Québec J1J 2E8.

TERA ANALYTICS est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 810 418 798. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 1 RUE JULIEN VIDEMENT, 44200 NANTES.

VIREXPR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 909 221 806. Le siège social se situe au 321 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon.

TERA TRONICS est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 448 273 904. Le siège social se situe au 95 RUE LA BOETIE, 75008 PARIS.

GROUPE TERA est une société spécialisée dans les développements digitaux (applications et cloud) ainsi qu'une holding financière.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes consolidés

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 modifié par le règlement ANC 2024- 05 relatif aux comptes consolidés.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale ;
- Les sociétés contrôlées conjointement avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle ;
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales françaises :

- TERA ENVIRONNEMENT, détenue à 100 % jusqu'au 07/10/2025 (100 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale ;
- TERA SENSOR, détenue à 98 % au 31/12/2025 (98 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale ;
- TOXILABO, détenue à 25 % jusqu'au 07/10/2025 (25 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale ;
- TERA AMERIQUE DU NORD INC., déconsolidé en 2025 (100 % au 31/12/2024), pour rappel qui était consolidée par intégration globale ;
- VIREXPR, détenue à 37,5 % au 31/12/2025 (37,5 % au 31/12/2024), consolidée par intégration proportionnelle.
- TERA TRONICS, détenue à 60.39% au 31/12/2025 (53,83 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale.
- TERA ANALITICS, détenue à 100% au 31/12/2025, consolidée par intégration globale.

LISTE DES SOCIETES DU PERIMETRE

Comptes consolidés

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
GRUPE TERA	100%	100%	I.G
TERA ENVIRONNEMENT		100%	NC
TERA SENSOR	98%	98%	I.G
TOXILABO		99%	NC
TERA TRONICS	60%	59%	I.G
TERA AMERIQUE DU NORD		100%	NC
VIREXPR	38%	38%	I.P
TERA ANALYTICS	100%	100%	I.G

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devise

2.4.1 Monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows. Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Groupe.

2.4.2 Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les gains et les pertes entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrées dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières ou placements comptabilisés en devises, en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan, en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat de consolidation, en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature de la transaction intragroupe.

2.4.3 Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ;
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers :

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de transferts de charges, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité et à une liste d'écritures limitativement énumérées par le règlement (écritures d'origine purement fiscale comme par exemple les amortissements dérogatoires).

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice.

2.5.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés du groupe, à l'exception de TOXILABO et TERA ENVIRONNEMENT (états financiers au prorata à partir du 30/06/2025)
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.5.1.1 Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels

identifiables de l'actif tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Les écarts d'acquisition sont établis selon les dispositions du règlement ANC 2024-05 relatif aux comptes consolidés venant modifier le règlement ANC 2020-01

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé.

Pour rappel au 31/12/2024, le test de dépréciation réalisé sur VIREXPR a conduit à la constatation d'une dépréciation totale de 692 K€ sur l'écart d'acquisition de cette société.

Au 31 décembre 2025, l'écart d'acquisition relatif à TERA TRONICS a fait l'objet d'un test de dépréciation, lequel n'a révélé aucun indice de perte de valeur.

2.5.1.2 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure

où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Conformément à la réglementation, il est présumé qu'un tel bénéfice n'existera pas si l'entité a supporté des pertes au cours des deux derniers exercices.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

La société Groupe TERA était tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales TERA Environnement et TERA Contrôle. Le 7 octobre 2025 la société Groupe Tera a cédé à la société CELNOR France, filiale du groupe britannique CELNOR, sa branche d'activité d'analyses chimiques en laboratoire en cédant la totalité de ses participations dans les sociétés Tera Environnement et Toxilabo.

Le groupe poursuit ainsi son recentrage sur les activités de mesure en temps réel. Du fait de la cession de la société Tera Environnement l'intégration fiscale existant entre cette société et la société Groupe Tera a cessé avec un effet rétroactif au premier jour de l'exercice.

2.5.2 Principes comptables

2.5.2.1 Frais de Recherche et Développement

Les coûts de développement qui respectent les critères d'activation sont portés à l'actif et sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Les coûts engagés lors de la phase de développement peuvent, sur option de l'entreprise, ne pas être comptabilisés en charges, mais être inscrits en tant qu'actifs, à condition qu'ils concernent des projets clairement individualisés, présentant de fortes chances de succès technique et de rentabilité commerciale.

L'entité concernée doit respecter six critères :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

2.5.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'enregistrement : 3 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Logiciel : 3 à 4 ans
- Matériel et outillages industriels : 2 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit-bail :

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.5.2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée. Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture des comptes.

2.5.2.4 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc.

2.5.2.5 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

2.5.2.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation) ;
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client.

2.5.2.7 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.5.2.8 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

Suite à la décision de l'IFRIC de juin 2021 précisant les modalités de calcul des provisions d'avantages de retraite de type IFC, l'ANC a publié le 5 novembre 2021 une mise à jour de sa Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

Le texte permet aux entités qui le souhaitent d'aligner les méthodes IFRS et French GAAP, au niveau des entités du Groupe TERA, il a été décidé de ne pas utiliser cette nouvelle option d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

2.5.2.9 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les coûts (frais et prime, le cas échéant) d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés selon une méthode en cohérence avec le profil d'amortissement de l'emprunt.

2.5.2.10 Avances remboursables

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en avances remboursables.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

2.5.2.11 Chiffre d'affaires

Le résultat et le chiffre d'affaires ne sont acquis que lors de la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation (PCG, art 380-1). En dehors de ces cas, lors de la clôture de l'exercice, aucun chiffre d'affaires ni résultat ne sont pris en compte. La date d'envoi du rapport d'analyse dicte la reconnaissance de marge.

En cours d'exécution du contrat, les en-cours sont valorisés et constatés à la clôture de chaque exercice à hauteur des charges engagées : aucun bénéfice n'est pris en compte ni aucun chiffre d'affaires.

Les travaux en cours sont donc constatés à la clôture de chaque exercice à concurrence des charges enregistrées comme pour les productions de produits.

Si le résultat global prévu pour l'opération est une perte, celle-ci est provisionnée dès qu'elle est connue.

2.5.2.12 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts.

2.5.2.13 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.5.2.14 Crédits d'impôts

Les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Impôts dus sur les bénéfices ».

2.5.2.15 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5.2.16 Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, des dépenses ont été engagées, mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. Et inversement des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes lorsqu'une subvention a été reçue mais que les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées.

2.6 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être

révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels ;
- Le calcul des impôts différés ;
- L'évaluation des provisions.

2.7. Evènements marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs variations de périmètre ont été constatées.

Le 19/05/2025, Groupe TERA a souscrit à 100 % des titres émis pour une valeur de 100K€ lors de l'augmentation de capital de la société TERA ANALYTICS. A ce titre, cette société est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale. Une situation comptable a été intégrée dans les comptes consolidés au prorata temporis pour la période du 19 mai 2025 au 31 décembre 2025. Cette opération a généré la contribution de 332K€ sur le chiffre d'affaires du groupe ainsi que -203K€ sur le résultat net de l'ensemble consolidé présenté dans les états financiers.

Le 23 juillet 2025, Groupe Tera a réalisé une cession interne de l'intégralité des titres TOXILABO à Tera ENVIRONNEMENT.

Le 7 octobre 2025, Groupe TERA a cédé l'intégralité de ses titres TERA ENVIRONNEMENT à la société CELNOR. Cette cession a généré une plus-value de 17 227K€.

Cette opération a entraîné la sortie de la société Tera Environnement, et par conséquent celle de Toxilabo, du périmètre de consolidation. Ces sociétés ont été déconsolidées en date de cession, au 7 octobre 2025.

Au 31/12/2025, cette opération de cession a généré les impacts suivants sur les états financiers consolidés :

	TOXILABO	TERA ENVIRONNEMENT
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 371K€	5 558K€
RESULTAT	44K€	1 480K€

Une acquisition complémentaire de titres TERA TRONICS est intervenue le 12 décembre 2025. Cette opération a permis d'augmenter la participation du Groupe dans le capital d'TERA TRONICS de 7 %, portant ainsi le taux de détention de 53.83% à 60,1 % au 31 décembre 2025.

Perspectives pour l'activité du groupe :

Groupe TERA se concentre désormais sur les marchés de la mesure en temps réel et l'exploitation de la donnée environnementale car les besoins sont en très forte croissance en France mais aussi à l'échelle internationale.

Le marché des capteurs de qualité de l'air est estimé à 4,21 milliards de dollars selon Industry ARC et de 7,12 milliards de dollars selon Market Research Future avec une croissance estimée de 8,36 % jusqu'à 2030 selon Industry ARC et de 9,25 % jusqu'à 2032 selon Market Research Future. Peu d'acteurs sont en capacité

de proposer des produits et des solutions performantes car rares sont ceux qui ont l'expérience de la mesure en laboratoire des polluants dans l'air et de l'ensemble de ses contraintes (humidité, interférents...).

La stratégie repose donc sur 3 piliers :

- **TERA Sensor** avec le développement de capteurs innovants destinés à des intégrateurs pour la mesure de paramètres environnementaux dont la qualité de l'air. NextPM, capteur pour mesurer en temps réel la concentration en particules fines (PM 1, 2,5 et 10) est une bonne illustration car il est reconnu pour ses performances, sa stabilité et sa durabilité dans de nombreux pays : États-Unis, Canada, Chine, Singapour, Corée, Suisse, Italie, Royaume-Uni... Ce sont près de 500 000 unités qui ont déjà été intégrées par nos clients.
- **TERA Analytics** qui est devenue la « brique digitale » de groupe TERA. Ainsi, TERA Analytics transforme les flux de données de capteurs (température, hygrométrie, présence, particules dans une CTA, une salle blanche, CO₂...) en indicateurs fiables et en alertes intelligentes. Les solutions ont été conçues pour les environnements critiques (pharmacie, hôpitaux, micro-électronique, gestion HVAC...) et permettent de concilier conformité réglementaire, sécurité opérationnelle et optimisation énergétique.
- **TERA Tronics** (TERA TRONICS) pour la conception, la production et le test de cartes électroniques avec la rigueur d'un EMS et la réactivité d'un partenaire de proximité. TERA Tronics fabrique déjà certains capteurs et produits proposés par le Groupe.

2.8. Événements importants survenus depuis la date de clôture

Le Groupe TERA a ouvert une OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) du 23 février 2026 au 16 mars 2026 inclus et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions Groupe TERA dans la limite d'un nombre total de 2 000 000 actions au prix unitaire de 6,50 euros.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 2 238 914 actions, étant supérieur au nombre maximum de 2 000 000 actions que la Société s'est engagée à racheter, il a été procédé à une réduction proportionnelle des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R.225-155. Les actions qui n'ont pas été acceptées dans le cadre de l'OPRA en raison de ce mécanisme de réduction ont été restituées à leurs détenteurs.

Le 24 mars 2026, le Conseil d'administration a constaté la réalisation de la réduction du capital social d'un montant correspondant à la valeur nominale des 2 000 000 actions annulées, soit 500 000 euros. Le capital social du Groupe TERA s'élève désormais à 507 336,75 euros, divisé en 2 029 347 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune.

Cette opération s'est complètement inscrite dans la stratégie de la Société visant à optimiser sa structure financière et à améliorer la création de valeur pour l'ensemble de ses actionnaires, notamment à la suite de la cession de sa branche d'activités « Analyses chimiques en laboratoires ».

2.9. Évolutions prévisibles et perspectives d’avenir

La situation du Groupe au 31 décembre 2025 demeure en phase avec le projet présenté en juillet 2019 lors de l’introduction en bourse avec :

- la cession de l’activité historique d’analyse en laboratoire ;
- la commercialisation de notre famille de capteurs NextPM ;
- l’industrialisation des nouveaux capteurs ;
- la poursuite de l’activité R&D pour le développement de nouveaux produits et services liés aux activités de laboratoire, capteurs et digital, notamment grâce à notre laboratoire commun IAM Lab ;
- la recherche de nouvelles opportunités d’acquisitions dans toutes les activités ;
- le déploiement de notre offre digitale désormais disponible qui relie pour les environnements critiques qualité de l’air et économie d’énergie.

Rappelons qu’il est attendu sur le second semestre 2026, un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10 % du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est prévu sur le second semestre 2027.

Note 3. Informations sectorielles

3.1 Chiffres d’affaires par secteur d’activité

Au 31/12/2025, le Groupe est structuré autour de trois principaux secteurs d’activité dont le chiffre d’affaires net est détaillé ci-après :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE				
	Analyses	Capteurs	Données	Tout secteur
Chiffre d'affaires	8 001	2 789	332	11 122
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	8 001	2 789	332	11 122

Note 4. Notes sur le bilan consolidé

4.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut	2 930			-1 850		1 080
Frais d'établissement	1					1
Frais de recherche & développement	1 305			658		1 963
Logiciels, concessions, brevets	1 274	1	39	-343		893
Droit au bail	80			-76		4
Fonds commerciaux	330					330
Autres immobilisations incorporelles	15					15
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours	1 353	1 391			-487	2 257
Avances et acomptes sur immos incorp.						
Immobilisations incorporelles brutes	7 288	1 392	39	-1 611	-487	6 543

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecarts d'acquisition amortissements	785			-380		405
Frais d'établissement - Amort.	1					1
Frais de recherche - Amort.	494	443		612		1 549
Concessions, brevets - Amort.	1 163	14	39	-260		878
Fonds commerciaux - Amort.	330					330
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	11	1		8		20
Autres immos incorporelles en crédit bail - Amort.						
Amortissements et provisions	2 784	458	39	-20		3 183

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut	2 145			-1 470		675
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche & développement	811	-443		46		414
Logiciels, concessions, brevets	111	-13	0	-83		15
Droit au bail	80			-76		4
Fonds commerciaux						
Autres immobilisations incorporelles	4	-1		-8		-5
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours	1 353	1 391			-487	2 257
Avances et acomptes sur immos incorp.						
Immobilisations incorporelles nettes	4 504	934	0	-1 591	-487	3 360

Le poste « écart d'acquisition » correspond aux différentes prises de participation dans les sociétés contrôlées.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ces écarts d'acquisition procureront des avantages économiques. Ainsi ces derniers ne sont pas amortis. Le Groupe effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

4.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	34			-34		
Terrains en crédit bail						
Constructions	41	8		-49		
Construction en crédit bail						
Installations techniques	6 495	256		-5 469	-6	1 276
Installations techniques en crédit bail	924	156		-1 030		50
Autres immobilisations corporelles	1 818	125		-1 444	-20	479
Autres immobilisations corporelles en crédit bail						
Immobilisations corporelles en cours	3	2	1	-2	-2	
Avances et acomptes sur immos corp.						
Immobilisations corporelles brutes	9 315	547	1	-8 028	-28	1 805

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains - Amort.						
Terrains en crédit bail - Amort.						
Constructions - Amort.	26	4		-30		
Constructions en crédit bail - Amort.						
Installations techniques - Amort.	4 881	399		-4 322		958
Installations techniques en crédit bail - Amort.						
Autres immobilisations corporelles - Amort.	1 246	123		-1 092	3	280
Autres immobilisations corporelles en CB - Amort.	682	64		-725	6	27
Terrains - Prov.						
Terrains en crédit bail - Prov.						
Constructions - Prov.						
Constructions en crédit bail - Prov.						
Installations techniques - Prov.						
Installations techniques en CB - Prov.						
Autres immobilisations corporelles - Prov.						
Autres immobilisations corporelles en CB - Prov.						
Immobilisations corporelles en cours - Prov.						
Amortissements et provisions	6 835	590		-6 169	9	1 265

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	34			-34		
Terrains en crédit bail						
Constructions	15	4		-19		
Construction en crédit bail						
Installations techniques	1 614	-143		-1 147	-6	318
Installations techniques en crédit bail	242	156		-1 030		50
Autres immobilisations corporelles	572	2		-352	-23	199
Autres immobilisations corporelles en crédit bail		-64		725	-6	-27
Immobilisations corporelles en cours	3	2	1	-2	-2	
Avances et acomptes sur immos corp.						
Immobilisations corporelles nettes	2 480	-43	1	-1 859	-37	540

4.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	100				100
Autres titres immobilisés	32			-6	26
Actions propres					
Créances rattachées à des participations (ANC)					
Créances rattachées à des participations (AC)					
Prêts (ANC)	300				300
Dépôts et cautionnements (ANC)	183	40	7	-116	100
Autres immobilisations financières (ANC)	25		5		20
Intérêts sur titres immobilisés	3	22	2		23
Immobilisations financières brutes	643	62	14	-122	569

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation - Prov.	100				100
Autres titres immobilisés - Prov.					
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)					
Provisions	100				100

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation					
Autres titres immobilisés	32			-6	26
Prêts (ANC)	300				300
Prêts (AC)					
Dépôts et cautionnements (ANC)	183	40	7	-116	100
Dépôts et cautionnements (AC)					
Autres immobilisations financières (ANC)	25		5		20
Intérêts sur titres immobilisés	3	22	2		23
Immobilisations financières nettes	543	62	14	-122	469

Les autres immobilisations financières sont principalement composées des espèces du contrat de liquidité pour 11 K€.

Les titres de participation bruts comprennent les titres de TERA CONTROLE, déconsolidée sur l’exercice 2023 et totalement déprécié au 31/12/2024 suite à sa liquidation judiciaire.

4.4 Stocks

STOCKS ET EN-COURS

	31/12/2025	31/12/2024
Stocks de matières premières et autres appro.	518	650
Stocks d'encours de biens et services	77	208
Stocks de produits	12	56
Stocks de marchandises		95
Total stocks et en-cours	607	1 009

4.5 Créances clients et autres créances

Par nature	31/12/2025	31/12/2024
Avances et acomptes versés sur commandes		3
Clients et comptes rattachés	1 286	2 586
Clients douteux	356	410
Clients Factures à émettre		
Clients - Effets à recevoir		
Fournisseurs Avoirs à recevoir		6
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 642	3 005
Créances sociales	8	17
Autres créances fiscales (hors IS)	120	4
Créances sur TVA	1 250	808
Créances d'exploitation (ANC)		
Créances sur cessions d'immobilisations (AC)	1 199	
Créances sur cessions d'immobilisations (ANC)		
Comptes courants débiteurs et intérêts sur comptes courants	197	
Comptes courants débiteurs (ANC)		
Débiteurs divers (AC)	22	273
Débiteurs divers (ANC)		
Actionnaires - Capital appelé non versé		
Dividendes à recevoir		
Etat - Impôts sur les bénéfices	764	887
Impôts différés actifs	27	78
Charges constatées d'avance	51	170
Charges à répartir	20	58
Aut. Actifs fin.détenus à des fins de transact(AC)		
Instruments financiers dérivés (AC)		
Primes de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
Actifs destinés à être cédés		
Autres créances et comptes de régularisation	3 658	2 295

Au 31 décembre 2025, l’échéancier des créances clients se composent comme suit :

Toutes les autres créances sont dues dans l’année suivant la date de clôture.

4.6 Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
VMP Détenues jusqu'à échéance	17 003	405
VMP détenues à des fins de transaction		
VMP sur actions propres	5	5
VMP disponibles à la vente		
Disponibilités	857	1 057
Total trésorerie active	17 865	1 467
Concours bancaires courants	83	64
Total trésorerie passive	83	64
Total	17 782	1 403

4.7 Capital social

L’augmentation de capital a donc été réalisée par émission de 503 668 actions nouvelles au prix de 2 €, soit un montant brut de 1 007 336 €, représentant 100 % de l’offre initiale.
Le capital social hors prime d’émission de la Société post-augmentation de capital s’est alors élevé à 1 007 336,75 €, divisé en 4 029 347 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune.

4.9 Provisions pour risques et charges

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecart d'acquisition négatif						
Litiges (PNC)						
Litiges (PC)	30		30			
Provisions Pour Risques	30		30			
Pensions et obligations similaires (PNC)	439	18	98	-242		117
Provisions pour charge	439	18	98	-242		117
Total	469	18	128	-242		117

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Age de départ	64	64
Taux d'actualisation	4.14%	3.35 à 3.42%
Taux de croissance des salaires	2%	0.5 à 2.5%
Taux de charges sociales	25 à 40.82%	25 à 51%
Table de mortalité	Table INSEE 2016-2018	Table INSEE 2016-2018

4.10 Emprunts et dettes financières

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Autres emprunts obligataires (PNC)	4 543		-1 890			2 653
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	3 007	1 259	-1 715	-514		2 037
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	205	14	-61	112		270
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	222		-44	-147	-6	25
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées						
Concours bancaires courants	-61	54 249	-52 415	-1 688		85
Emprunts et dettes financières par nature	7 916	52 757	-54 738	-884	-6	5 070

Le Groupe a émis un emprunt obligataire convertible de 3,5 M€ portant un taux d'intérêt de 7 %. Ces obligations ont des dates d'échéance comprises entre 3 et 5 ans.

Les OCA 2023 émises par VATEL (1 M€) ont été remboursées à leur demande en novembre 2025 suite à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo.

Les diminutions de la ligne « autres emprunts et dettes assimilés » correspondent au remboursement des indus à reverser sur les avances remboursables et subventions d'aide à l'innovation dont les échéances sont intervenues sur l'exercice.

Echéances	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Autres emprunts obligataires (PNC)	203	2 450	
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	713	1 311	13
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	270		
Dettes relatives au crédit bail (PC)	10	15	
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées			
Concours bancaires courants	85		
Emprunts et dettes financières par échéance	1 281	3 776	13

Les emprunts bancaires ont des échéances qui s'étalent entre 2025 et 2030.

4.11 Autres dettes

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	1 954	2 289
Fournisseurs - Effets à payer		
Factures non parvenues		
Clients Avoirs à émettre	94	313
Avances et acomptes reçus sur commandes		298
Fournisseurs d'immobilisations		
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)		
Dettes sociales	441	883
Dettes fiscales (hors IS)	1 205	1 024
Dettes d'exploitation (PNC)		
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)		-107
Impôts différés passifs	-9	48
Comptes courants créditeurs	300	132
Comptes courants créditeurs (PNC)		
Dettes diverses	4	154
Dettes diverses (PNC)		
Instruments financiers dérivés (PC)		
Passifs financiers détenus à des fins de transact.		
Produits constatés d'avance	1	105
Compte de liaison passif		0
Ecart de conversion passif		
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif		
Passifs destinés à la vente		
Par nature	3 990	5 139

Les produits constatés d'avance correspondent à l'étalement des subventions d'exploitations et à refacturations de charges diverses.

	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	1 954		
Fournisseurs - Effets à payer			
Factures non parvenues			
Clients Avoirs à émettre	94		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)			
Dettes sociales	441		
Dettes fiscales (hors IS)	1 205		
Dettes d'exploitation (PNC)			
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)			
Impôts différés passifs	-9		
Comptes courants créditeurs	300		
Comptes courants créditeurs (PNC)			
Dettes diverses	4		
Dettes diverses (PNC)			
Instruments financiers dérivés (PC)			
Passifs financiers détenus à des fins de transact.			
Produits constatés d'avance	1		
Compte de liaison passif			
Ecart de conversion passif			
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif			
Passifs destinés à la vente			
Par échéances	3 990		

Note 5. Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffres d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans la mesure, l'analyse et la valorisation en temps réel de la qualité de l'air à travers :

- Une activité de laboratoire et locations de stations mesure,
- Une activité de conception développements de capteurs en EOM,
- Une activité digitale logicielle et cloud.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Analyses	Capteurs	Données	Tout secteur
Chiffre d'affaires	8 001	2 789	332	11 122
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	8 001	2 789	332	11 122

5.2 Autres produits

	31/12/2025	31/12/2024
Production stockée	-85	-57
Production immobilisée	1 335	688
Variation de JV des immeubles de placement		
Réévaluation des immo. corp. et incorp.		
Réévaluation des instruments financiers		
Subventions d'exploitation	105	362
Produits de cession d'actifs incorporels et corporels	15	
Autres produits d'exploitation	-57	5
Transferts de charges d'exploitation		26
Reprises sur provisions et amortissements	185	
Détail des produits d'exploitation	1 498	1 024

5.3 Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits des participations	93	
Revenus des prêts		4
Revenus des autres créances et VMP	16	34
Gains de change financiers	15	2
Produits nets sur cession de VMP	23 622	
Autres produits financiers		17
Intérêts et charges financières	494	451
Pertes de change financières	11	6
Dotations fin. prov. risques et charges	92	50
VNC des autres actifs financiers	3 888	
Produits de cessions des autres actifs financiers	1 479	
Résultat financier	17 782	-450

La charge d'intérêts relatives aux emprunts obligataires s'élève à 340 K€. Les autres intérêts concernent divers emprunts bancaires classiques.

5.4 Résultat exceptionnel

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		309
Subventions virées au résultat		2
Autres produits exceptionnels	8	1
Produits de cession immobilisations corporelles	81	11
Produits de cession immobilisations financières		30
Charges sur exercices antérieurs		297
Autres charges exceptionnelles	13	24
VNC des immobilisations incorporelles cédées		3
VNC des immobilisations corporelles cédées		5
VNC des immobilisations financières cédées		-4
Dotations except. amort. immobilisations corp.		5
Dotations except. provisions réglementées	3	
Dotations except. prov. pour risques et charges		30
Résultat exceptionnel	73	-7

5.5 Impôts

	31/12/2025	31/12/2024
Produit - Crédit d'impôt mécénat		-2
Impôts sur les sociétés	391	-106
Produit - Crédit d'impôt recherche	-483	-542
Total	-92	-650
PREUVE DE L'IMPOT		
Résultat consolidé après impôt		16 417 883
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées		16 417 883
Impôt réel	-	154 805
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)		4
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées		16 263 082
IMPOT THEORIQUE GROUPE		4 066 312
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL		(4 221 117)
JUSTIFICATION DE L'ECART		
Ecart sur base imposées à taux différenciés (taux réduit)	-	96
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société (CIR)	-	483 937
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-	484 033
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-	3 815 688
Ecarts entre Variation bilancielle et Résultat	-	420
Ecarts temporaires : de l'exercice (Hors déficit)		
Ecarts temporaires : antérieur activé (Hors déficit)		
Ecarts temporaires : Ecart Tx standard - Tx différenciés		
Ecarts temporaires : Déficit exercice activés		
Ecarts temporaires : Déficit antérieurs activés		
Ecarts temporaires : Déficit ecart Tx standard - Tx différencié		
Ecarts temporaires		-
Déficit exercice non activé		341 355
Utilisation déficit antérieur	-	224 822
Imposition plus-values antérieures		
Résultat fiscal transféré ou attribué		
Résultat imposé ultérieurement		
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement		49 617
Résultat sociétés transparente fiscalement		
Autres bases	-	87 004
Résultat et corrections intégration fiscale		
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-	3 736 542
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-	4 220 575

Au 31 décembre 2025, le Groupe n’a activé les impôts différés sur les déficits fiscaux.

5.6 Résultat par actions

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation au cours de l’exercice, hors actions rachetées par le Groupe et incluses dans les capitaux propres.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d’actions en circulation du nombre d’action qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Net de l'Ensemble consolidé	16 417 883	-1 080 961
Nombre moyen pondéré d'actions	4 471 023	3 474 437
Résultat par action	3,67	-0,31
Résultat dilué par action	3,67	-0,31

5.7 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

Aucune opération avec des parties liées n’a été identifiée.

5.8 Rémunération des dirigeants

Cette information n’est pas communiquée car elle permettrait d’identifier la situation des dirigeants.

5.9 Engagements financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Gages donnés		308
Nantissement donné		
Cautions données		11
Contreparties données		
Av als reçus		409
Cautions reçues		
Garantie reçues		
Autres engagements - subv ention d'inv estissement à recev oir	450	474
Engagements hors bilan	-450	-90

Rappelons, qu'il est attendu sur le second semestre 2026, un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10% du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est à prévoir sur le second semestre 2027.

Groupe TERA et les autres associés de VIREXPR ont convenu par une promesse de cession d'actions d'une prise de participation majoritaire du Groupe au plus tôt le 1^{er} mai 2026. Cette promesse de cession permettra à Groupe TERA d'obtenir au total 51 % du capital et des droits de vote la filiale.

Dans le cadre d'un projet de recherche pour des capteurs CO₂, le Groupe a obtenu une subvention à hauteur de 47 % du montant des dépenses prévues. Le programme s'étend sur trois années.

5.10 Effectif moyen

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres et professions supérieures	19	45
Techniciens et agents de maîtrise	5	9
Employés	1	37
Ouv riers	3	16
Effectifs	28	107

5.11 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 79 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

	Commissariat aux comptes	Autres missions
Forvis Mazars		42
Audital	37	
Honoraires des commissaires aux comptes	79	-